

COMMUNE DE CONTEST

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CONTEST SEANCE DU VENDREDI 09 JUIN 2023

Le conseil municipal de la commune de CONTEST, légalement convoqué le 02 juin 2023, s'est réuni en session ordinaire, le vendredi 09 juin 2023 à 20h30 à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MONTAUFRAY Daniel, Maire.

Étaient présents :

Daniel MONTAUFRAY	Maire
Nadine DUJARRIER	1 ^{ère} adjointe
Michaël ROGER	2 ^{ème} adjoint
Martial TARLEVE	3 ^{ème} adjoint
Guillaume MAHERAULT	4 ^{ème} adjoint
Thierry LOUBET	Conseiller municipal
Frédéric GOMBERT	Conseiller municipal
Stéphanie MOULIERE	Conseillère municipale

Mélanie GIRARD	Conseillère municipale
Marie-Claire RONCIN	Conseillère municipale
Vincent PAUMARD	Conseiller municipal
Marianne BONNEAU	Conseillère municipale
Noëllie FAUCON	Conseillère municipale
Sandra BONNEAU	Conseillère municipale
Aurélien RONDEAU	Conseiller municipal

Absent excusé : Michaël ROGER, Vincent PAUMARD

Absents en début de séance : Néant.

Procuration : Michaël ROGER donne procuration à Nadine DUJARRIER

Vincent PAUMARD donne procuration à Daniel MONTAUFRAY

Nadine DUJARRIER a été élue secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1	Elections	Désignation des délégués et suppléants pour élections sénatoriales
2	Finances	Budget commune – Décision modificative n°1
	Questions diverses	

01	Désignation des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales	Délibération 2023-34 visée en Sous-Préfecture le
----	--	---

Vu le décret n°2023-257 du 06 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élections des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale, M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Messieurs et Mesdames TARLEVÉ Martial, LOUBET Thierry, FAUCON Noëllie et Mme BONNEAU Marianne.

Election des délégués

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après propositions de certains candidats, il est procédé au vote.

Les résultats sont les suivants : - nombre de bulletins : 15

- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. MONTAUFRAY Daniel : 15 voix
- M. GOMBERT Frédéric : 15 voix
- Mme MOULIERE Stéphanie : 15 voix

Ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

Elections des délégués suppléants

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales. Après propositions de certains candidats, il est procédé au vote.

Les résultats sont les suivants : - nombre de bulletins : 15

- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. TARLEVÉ Martial : 15 voix

- Mme FAUCON Noëlie : 15 voix
- Mme BONNEAU Marianne : 15 voix

Ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

02	Budget commune – Décision modificative n°1	Délibération 2023-35 visée en Sous-Préfecture le
----	--	---

Monsieur le Maire expose aux membres présents qu'il est nécessaire d'effectuer une décision modificative sur le budget commune afin de régler la facture Berger Levraut.

La facture s'élève à 3 276.00 € alors que les crédits disponibles au compte 2051 ne sont que de 1 180.00€, il convient de prendre 2 096.00 € sur le compte 20 (dépenses imprévues) :

DECISION MODIFICATIVE N 1

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-020 : Dépenses imprévues (investissement)	2 096,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues (investissement)	2 096,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2051 : Concessions et droits similaires	0,00 €	2 096,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0,00 €	2 096,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	2 096,00 €	2 096,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

SECTION FONCTIONNEMENT	Budgétisé	DM N°1	DM N°2	TOTAL GENERAL DU BP 2023
DEPENSES	748 510.54 €	0.00€		748 510.54 €
RECETTES	748 510.54 €	0.00€		748 510.54 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	Budgétisé	DM N°1	DM N°2	TOTAL GENERAL DU BP 2023
DEPENSES	1 585 452.68 €	0.00€		1 585 452.68 €
RECETTES	1 585 452.68 €	0.00€		1 585 452.68 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

- VOTE et APPROUVE la décision modificative ci-dessus.

Questions diverses

Néant.

REUNIONS

Prochains conseils (sous réserve du Conseil Communautaire) :

Mardi 13 juin à 20h15

Prochaines réunions ou dates à retenir :

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question soulevée, Le Maire clôt la séance à 20h45.

Le Maire,
Daniel MONTAUFRAÏ



Le secrétaire de séance,
Nadine DUJARRIER